



Murat

Le Pays de Murat
accompagne
ses télétravailleurs

p. 13

Le Pays de Murat accompagne ses télétravailleurs

La Communauté de communes du Pays de Murat a décidé de miser sur le télétravail pour développer une nouvelle activité dans le territoire. Deux projets complémentaires sont ainsi actuellement menés en parallèle : la création d'un télécentre et la mise en place d'une formation auprès de futurs télétravailleurs.

Le télétravail qui repose sur l'utilisation des nouvelles technologies, séduit de plus en plus d'entreprises et d'actifs. Ce concept, très développé dans certains pays européens présente en effet de nombreux avantages aussi bien pour l'employeur que l'employé : souplesse et flexibilité dans les relations des deux partenaires, tarifs compétitifs, opportunité de développer sa propre activité pour des personnes à la recherche d'un emploi, possibilité de concilier vie familiale et professionnelle pour des actifs à la recherche d'un cadre de vie...

Face à cette nouvelle donne, la Communauté de communes du Pays de Murat a décidé de mettre en œuvre un dispositif pour accompagner le développement du télétravail en pays de Murat.

Un télécentre, créé avec le soutien financier de l'Etat et du département, est ainsi sur le point d'ouvrir ses portes au cœur de la Maison des services. Quatre bureaux privés équipés d'outils informatiques, d'une connexion ADSL et de matériels de bureautique seront mis à la disposition de télétravailleurs locaux ou de passage.

D'autre part, la Communauté de communes vient d'obtenir du Fonds Social Européen, une aide financière pour mener une action expé-



Les futurs télétravailleurs visitent les locaux du Télécentre du pays de Murat

riente de formation auprès de personnes intéressées par ce mode de travail.

La collectivité a ainsi fait appel à Matthieu de Villemeur, un spécialiste du télétravail pour assurer une mission de formation et d'accompagnement sur 2 ans auprès de 50 personnes souhaitant s'orienter vers cette nouvelle voie. Un premier groupe de 12 personnes, récemment constitué, s'est d'ores et déjà mis au travail. Depuis le 23 mai, ces participants suivent gratuitement des modules de formation à distance et sur place, à la Maison des services. Secrétaire commerciale, graphiste, illustrateur, rédacteur, traducteur... « Toutes les personnes retenues dans le cadre de cette première session, pour la plupart à la recherche d'un emploi ou d'un nouvel élan pour développer leur activité, ont une formation

et une motivation adaptées au télétravail », a souligné Bernard Delcros, Président de la Communauté de communes.

« Si notre action de formation leur permet d'atteindre leur objectif professionnel, nous aurons réussi une partie de notre mission » a-t-il poursuivi. Tout au long de leur formation et durant leur première année d'activité, les participants bénéficieront gratuitement des services et matériels proposés au Télécentre du pays de Murat.

Dès l'automne, une nouvelle session de formation sera mise en place pour un deuxième groupe de personnes intéressées par le télétravail. Avis aux amateurs, les services de la Communauté de communes sont à votre disposition pour de plus amples renseignements 04 71 20 22 62.